

Les Loges de Vignolles à Serruelles



Trace n° 21183744

Une randonnée proposée par ABC RANDO

La balade de Serruelles est une mise en jambes avant de poursuivre vers d'autres sentiers de proximité : Chavannes et son marais, Saint-Loup des Chaumes ou encore Châteauneuf-sur-Cher et son Circuit des Loges de Vignes.

Vous pourrez combiner cette balade (Balisage Jaune n°7) avec le Circuit des Loges de Vignes de Châteauneuf-sur-Cher (Balisage Jaune n°9).

Durée	1h 50	Difficulté	Facile
Distance	6,35 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	11 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	11 m	Commune	Serruelles (18190)
Point haut	170 m		
Point bas	157 m		

Description

(D/A) Dos à la mairie de [Serruelles](#), prenez le chemin enherbé sur votre gauche.

Suivre le parcours n°7 signalé lorsque d'autres circuits se rencontrent - les autres numéros correspondant à d'autres circuits sur les communes voisines.

(1) Au bout du chemin, dirigez-vous vers le Bois de la Souplée, puis à gauche jusqu'aux maisons.

(2) Au niveau des maisons et du carrefour, dirigez-vous sur la droite, dépassez le panneau indiquant les Loges de Vignolles. Poursuivez tout droit jusqu'au lieu-dit Corqueux et traversez-le tout droit.

(3) Dès la sortie du lieu-dit, prenez à gauche sur la route. Laissez le chemin sur votre gauche et poursuivez.

(4) Au carrefour suivant, empruntez la route à gauche. Passez le lieu-dit le Pavillon.

(5) Au carrefour suivant, dirigez-vous à gauche sur la route pour reprendre le parcours de Serruelles (n°7). (À droite, il est possible d'enchaîner avec le parcours des Loges de Vignes de [Châteauneuf-sur-Cher](#) (n°9).) Passez Les Broses.

(6) Au carrefour, prenez à gauche, puis, la première route à droite pour rejoindre les Loges de Vignolles et un carrefour déjà rencontré à l'aller.

(2) Prenez à droite sur la route. Au carrefour suivant, suivez l'indication Mairie, vers la gauche, pour retrouver le parking (D/A).

Points de passage

- D/A Mairie de Serruelles**
| N 46.883103° / E 2.370187° - alt. 168 m - km 0
- 1 Au champ des taupes à gauche**
| N 46.885412° / E 2.366834° - alt. 170 m - km 0.38
- 2 Les loges de Vignolles**
| N 46.878284° / E 2.367006° - alt. 164 m - km 1.18
- 3 Corqueux**
| N 46.875452° / E 2.354629° - alt. 168 m - km 2.22
- 4 Le Pavillon**
| N 46.872402° / E 2.350882° - alt. 159 m - km 2.67
- 5 Direction le Prélentin**
| N 46.868592° / E 2.352361° - alt. 168 m - km 3.15
- 6 Proximité de l'aérodrome de Châteauneuf-sur-Cher**
| N 46.870581° / E 2.367549° - alt. 168 m - km 4.46
- D/A Mairie de Serruelles**
| N 46.883122° / E 2.37019° - alt. 168 m - km 6.35

Informations pratiques

Office de Tourisme Lignières Berry Tourisme

32 grande rue 18160 LIGNIERES

02 48 60 20 41

Ouvert toute l'année

Découverte du territoire, expositions temporaires et comptoir artisanal et gourmand

lignieres@destination-sud-berry

www.destination-sud-berry.com

Producteur sur le parcours - [Maya Label](#)

Hébergements à proximité de la commune

Hébergements à Châteauneuf-sur-Cher:

[Gîte du palais](#) : meublé de tourisme *** - Tel: 06 19 30 82 23

[Autres hébergements](#)

[Camping municipal de Châteauneuf-sur-Cher](#) Tel: 02 48 60 46 81

À voir

La Chapelle des Roses : Inscrite à l'inventaire supplémentaire, cette jolie chapelle du XIe siècle est implantée sur un site gallo-romain. On peut découvrir les vestiges d'un mur d'un temple romain à côté du puits et sur des pierres de sépultures, découvertes

en faisant les tranchées pour enterrer les lignes électriques. Ces pierres servaient à recouvrir des cercueils en bois. Sur le mur, côté Nord, on voit des boulins qui servaient à monter des échafaudages. Sous le toit à côté de la porte, une pierre appartenant au porche de l'église.

Lors des Journées du Patrimoine, des animations musicales et artistiques sont planifiées.

www.lachapelledeserruelles.fr

L'aérodrome de Serruelles

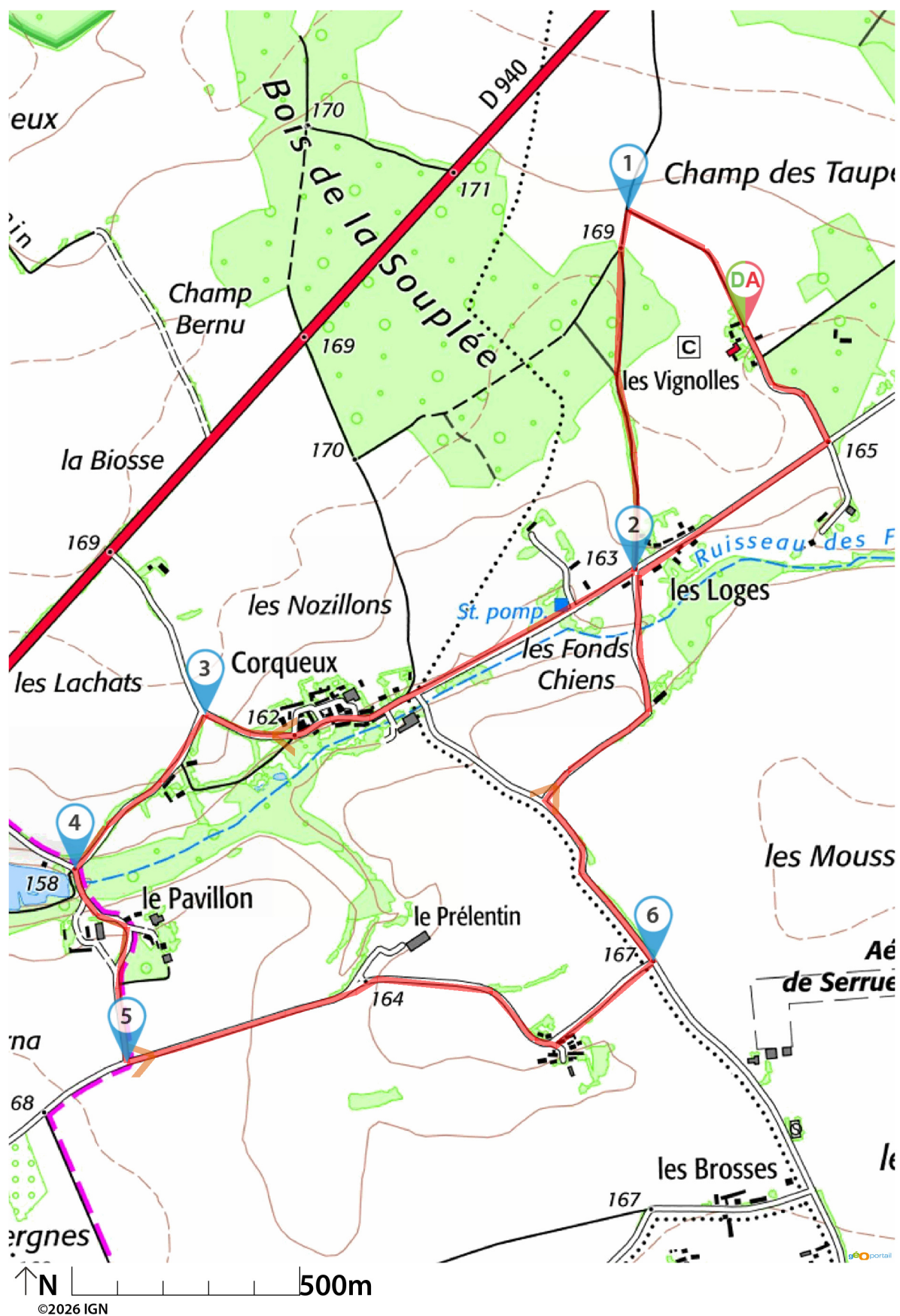
Cet aérodrome associatif est utilisé pour des activités sportives, de loisirs et de tourisme. Il est ouvert à la circulation arienne publique. Vous pouvez également vous former au pilotage ou encore réserver un baptême de l'air.

Chaque année, des portes ouvertes vous permettent de profiter de baptêmes de l'air et de profiter d'animations.

<http://aeroclubchateauneuf.fr>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-loges-de-vignolles-serruelles/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.